De la liste d'information nationale RESF

Après 2 mois à la prison de Corbas, Kélétigui envoyé ce matin au CRA !

Jusqu'à quand les persécutions du Conseil général, du Parquet et du Préfet contre les jeunes étrangers qui arrivent à Lyon ?

Kélétigui est arrivé de Guinée en avril 2014, juste avant ses 18 ans, après 2 ans d'errance, de petits boulots, et de vie dans la rue, suite au départ de son père en RDC et alors qu'il avait déjà été séparé de sa mère à l'âge de 5 ans.

5 mois de répit à Lyon depuis avril, le temps d'être recueilli à l'IDEF (Institut départemental de l'enfance et de la famille), d'intégrer en septembre l'école de production de Gorge de Loup où il partait tôt chaque matin, tout heureux d'y préparer son CAP de tourneur-fraiseur en faisant déjà des projets de bac pro. Selon tous ceux qui le connaissent, Kélétigui est un jeune homme travailleur, reconnaissant de ce qui lui était apporté ou proposé, heureux d'aller à l'école !

Mais c'était sans compter avec les soupçons du Conseil général et du Parquet qui avaient dès le début jugé Kélétigui indigne de la protection due aux mineurs et aux jeunes majeurs en danger et n'avaient même pas sollicité un juge des enfants ! Kélétigui n'était placé que provisoirement à l'ASE, comme la plupart des mineurs isolés qui arrivent entre 17 et 18 ans…

Convoqué à la PAF le 15 octobre, puis le 27 octobre, Kélétigui est soumis aux tests osseux qui lui donnent 19 ans. Il est accusé d'être quelqu'un d'autre, un informaticien de 29 ans venu en France pour un séminaire d'informatique, selon un passeport et un visa portant ses empreintes… En comparution immédiate le 29 octobre, Kélétigui abasourdi a beau crier qu'il n'a jamais vu ces documents et que tout est faux, il est dépossédé de son prénom, de son état civil, pour être condamné à 2 mois de prison ferme + 4 mois avec sursis + 3 ans d'interdiction de département du Rhône + 50000 euros à rembourser au conseil général, comme s'il était cet adulte informaticien venu pour escroquer à l'Aide Sociale à l'Enfance…

Quand les gouvernements européens et le gouvernement français bloquent les visas et les frontières, comment avoir une chance de partir sans prendre le risque de mourir dans le désert ou en mer, autrement qu'en fournissant des papiers d'adultes pour les mineurs isolés ?

Kélétigui et les mineurs isolés étrangers ne sont pas responsables des situations économiques et politiques auxquels ils veulent échapper pour pouvoir vivre tout simplement !

François Hollande peut bien faire tous les beaux discours qu'il voudra à la cité de l'immigration. La réalité de sa politique est à Corbas.

Ce soir Kélétigui est toujours enfermé, au centre de rétention cette fois, par la volonté du Préfet qui prétend l'expulser vers un pays où il est conseillé aux Français de ne pas se rendre sous peine de risquer d'être tué par le virus Ebola !

La vie de Kélétigui vaut celle d'un Français ! Non à une expulsion qui la mettrait en danger !

La place de Kélétigui est dans son école. Jeune majeur ou mineur, défendons son droit à une existence digne parmi nous, avec les mêmes droits que la jeunesse née ici !

Faisons savoir au Préfet du Rhône, au ministre de l'Intérieur et au Président de la République que nous n'accepterons pas l'expulsion de Kélétigui !

Nous voulons sa libération au plus vite !

Le préfet du Rhône pref-secretariat-prefet@rhone.gouv.fr
ou jean-francois.carenco@rhone.pref.gouv.fr
Le secrétaire général pref-sg-pref69@rhone.gouv.fr
Le directeur de cabinet du préfet pref-dircab-pref69@rhone.gouv.fr
Fax : Préfecture du Rhône : 04-78-60-49-38

Depuis 2 ans, Kélétigui est le 10ème mineur isolé lyonnais condamné à de la prison ferme que nous connaissons… Au moins autant de nos connaissances ont été poursuivis et condamnés avec sursis…

Dans d'autres villes de France, les mineurs isolés étrangers sont également rejetés, laissés à la rue, parfois condamnés comme à Lyon.

Halte aux persécutions contre la jeunesse venue d'ailleurs !

RESF/ Collectif Jeunes Majeurs 69